

# SPÉCIAL SEJF - PROCHAINEMENT ONAF ET ENCORE DE LA COMMUNICATION...

POUR ALIMENTER LA COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES À BERCY AINSI QUE LA TRANSFORMATION DU SEJF EN ONAF À COMPTER DU 1ER MAI 2024, LE MINISTRE A ASSISTÉ LE 21 MARS À UNE PRÉSENTATION DU SERVICE SEJF D'IVRY. UNE COMMUNICATION QUI COMME TOUJOURS EST LA PRIORITÉ DE NOTRE MINISTÈRE CAR SUR LE FOND ET LA FORME, CE CHANGEMENT SE FAIT À EFFECTIFS ET MOYENS CONSTANTS, AVEC DES CONDITIONS RH INSATISFAISANTES. ENCORE UN CONTE DE FÉE TWITTER AVEC LES MOYENS DE WISH !

## SUR LA FORME

L'audit conjoint DGDDI et DGFIP sur la transformation du SEJF en ONAF s'est tenu uniquement avec le commandement et la hiérarchie des unités locales :

- Pas d'entretien avec les Organisations Syndicales.
- Annulation du CSA.
- Communication minimaliste du commandement.

Comme le dit l'adage « *Pour vivre heureux vivons cachés* », mais **les bases pour construire solidement une organisation administrative, c'est AVEC le personnel et AVEC les représentants du personnel.**

## SUR LE FOND

Les problèmes structurels et récurrents du SEJF ne sont pas réglés et handicaperont inévitablement le futur ONAF :

- Un **sous-effectif chronique** couplé à des problèmes de recrutement.
- Nécessité de **rendre le métier attractif** par la revalorisation de la **prime PJ** des ODJ et sa création pour les OFJ.
- Nécessité d'**abonder la CNF** (Cellule Nationale Forensique) en effectifs, avec une rémunération et un régime indemnitaire alignés sur des services équivalents du Ministère.
- Nécessité de développer les **perspectives de carrière** au sein du service pour le passage IR3 et les Listes d'Aptitude de B en A. Ces sujets sont particulièrement prégnants dans les UL de province afin d'éviter de perdre l'expérience des agents qui ont obtenu la qualification PJ, dont le coût de formation est important pour l'Administration.

SPÉCIAL SEJF  
AVRIL 2024



## LA MALADIE EST STRUCTURELLE...

**Ce sous-effectif crée un surmenage chronique des équipes !**

La complexification des dossiers pouvant être attendue par le passage en office est déjà là, ne serait-ce que par les affaires du Parquet Européen.

**Une situation amplifiée par une partie de la hiérarchie locale éloignée des spécificités du monde judiciaire et peu attentive à ses agents :**

- Imposer aux enquêteurs un cadencement théorique sans connaître les affaires et sans en avoir assuré le pilotage.
- Ne pas aménager des phases allégées de travail après des opérations successives ou de longue durée pour permettre aux agents de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Malgré la croissance de la structure, il est important et souhaitable que l'ensemble des hiérarchies locales continuent de s'approprier l'histoire héritée du SNDJ d'un service opérationnel chassant en meute, notamment en organisant des rencontres informelles et des moments de convivialité avec les équipes en opération et en service, en portant de l'intérêt à l'alimentation des troupes avant de s'occuper de soi-même.

**LA CFDT DOUANE SUGGÈRE À LA DIRECTION DU FUTUR ONAF D'ARRÊTER DE MÉPRISER LES AGENTS ET LEURS REPRÉSENTANTS ET PLUTÔT DE REMETTRE LE BLEU DE CHAUFFE POUR RÉPONDRE AUX VÉRITABLES REVENDICATIONS DES AGENTS.**

